

COMPTÉ RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 FEVRIER 2010

L'an deux mil dix, le vingt-cinq février, à vingt heures quarante-cinq, le conseil municipal, régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LAVERIE, maire

Etaient présents : M. LAVERIE Raoul, Maire, Mme EBERHARDT Josiane M. GALY Philippe, M. GRASSET Jean-Paul, M. DEBUCHY Georges, M.HAMELIN Bernard, M.LONGHI Michel, Monsieur BOURDAIS Frédéric, Mme DE LA TULLAYE Patricia.

Etait absents excusés :

Mme HODISTER Martine ayant donné pouvoir à Mme DE LA TULLAYE Patricia

Mme MAREIGNER Murielle ayant donné pouvoir à Mme EBERHARDT

M. DUDRAGNE Jean-Luc ayant donné pouvoir à M. LAVERIE

Mme EBERHARDT Josiane a été désignée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

DESENCLAVEMENT DE LA REGION DE COULOMMIERS

M. le Maire présente l'étude d'opportunité et de faisabilité de liaisons Coulommiers -RN 36 par le Sud de la Vallée du Grand Morin. Les différents scénarii proposés sont étudiés.

ARRETE DE PERIL DU PRESBYTERE

M. le Maire rappelle son courrier en date du 5 février 2010 adressé au sous-préfet de Provins relatif au problème de sécurité publique causé par l'état de délabrement du presbytère.

FINANCES

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'établir des bases en vue d'un principe à appliquer pour l'exonération sur consommation d'eau suite à une fuite après compteur.

SUBVENTION MUNICIPALE

Le conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE d'attribuer une subvention de 1000 € à la Fondation de France afin de venir en aide au peuple haïtien suite au séisme qui s'est abattu récemment sur cette île.

DEMANDE DE SUBVENTION - DOTATION GLOBALE D'EQUIPEMENT 2010

Le conseil municipal, à l'unanimité, SOLLICITE l'aide financière de l'Etat dans le cadre de la D.G.E 2010 pour les travaux d'aménagement d'un local technique. L'avant-projet a été confié à l'architecte Bruno STORAI.

SCOT DU BASSIN DE COULOMMIERS

Le conseil municipal, à l'unanimité, APPROUVE l'adhésion de la commune de Pézarches au SCOT du Bassin de Vie de Coulommiers.

PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNEE

, le conseil municipal émet un avis favorable au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée.